



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

**Paris, le 3 novembre 2020**

### **Jérémy GONDRAND (OYONNAX RUGBY)**

*AS Béziers Hérault / Oyonnax Rugby du 29 octobre 2020 (J8 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre AS Béziers Hérault / Oyonnax Rugby, M. Jérémy GONDRAND a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jérémy GONDRAND est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 12 novembre 2020.

M. Jérémy GONDRAND est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **AS BEZIERS HERAULT / OYONNAX RUGBY**

*Rencontre du 29 octobre 2020*

**Rapport du représentant fédéral**

Le représentant fédéral a signalé qu'au cours de la rencontre susvisée une bagarre entre des joueurs des deux équipes a eu lieu.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

L'AS Béziers Hérault et Oyonnax Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 12 novembre 2020.

### **Younes EL JAI (SA XV CHARENTE RUGBY)**

*US Montalbanaise / SA XV Charente Rugby du 30 octobre 2020 (J8 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre US Montalbanaise / SA XV Charente Rugby, M. Younes EL JAI a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Younes EL JAI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 12 novembre 2020.

M. Younes EL JAI est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Paul TAILHADES (US MONTALBANAISE)**

*US Montalbanaise / SA XV Charente Rugby du 30 octobre 2020 (J8 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre US Montalbanaise / SA XV Charente Rugby, M. Paul TAILHADES a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Paul TAILHADES est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 12 novembre 2020.

M. Paul TAILHADES est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Ugo MOLA (STADE TOULOUSAIN)**

*Stade Français Paris / Stade Toulousain du 1er novembre 2020 (J7 TOP 14)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre Stade Français Paris / Stade Toulousain, les arbitres n°4 et n°5 ont signalé le comportement de M. Ugo MOLA, Entraîneur du Stade Toulousain.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Ugo MOLA et le club du Stade Toulousain sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 12 novembre 2020.



M. Ugo MOLA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Jean-Baptiste PEJOINE (CA BRIVE CORREZE LIMOUSIN)**

*CA Brive Corrèze Limousin / ASM Clermont Auvergne du 31 octobre 2020 (J7 TOP 14)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre Stade CA Brive Corrèze Limousin / ASM Clermont Auvergne, les arbitres n°4 et n°5 ont signalé le comportement de M. Jean-Baptiste PEJOINE, Entraîneur du CA Brive Corrèze Limousin.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean-Baptiste PEJOINE et le club du CA Brive Corrèze Limousin sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 12 novembre 2020.

M. Jean-Baptiste PEJOINE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

---

## **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

